



Date : 18/08/2020

Rééquilibrer vos prairies : Sursemmer cet automne !

Le sursemis consiste à introduire une nouvelle flore prairiale dans une prairie sans détruire la flore initiale. L'objectif est d'apporter des légumineuses ou de couvrir des espaces sans herbe et ainsi améliorer le potentiel de productivité par l'implantation de nouvelles plantes. Cette méthode trouve tout son intérêt dans les circonstances de production actuelle. Surtout sur les espaces laissés vides suite à des surpâturages et à la perte de pieds liées aux aléas climatiques. Plus que jamais le sursemis trouve son intérêt pour repartir au printemps dans des conditions de densité au pied acceptables.

Même si la technique est non invasive lors de sa mise en œuvre, il y a des facteurs de réussite au sursemis. Les règles essentielles pour son succès :

- La chaleur
- L'humidité et la pluie
- Le contact entre la terre et la graine
- L'accès à la lumière pour les 1^{ère} feuilles.
- La maîtrise de la compétition entre les plantules et les espèces déjà présentes

La fin été est une époque propice au sursemis car la végétation en place pousse moins vite qu'au printemps, et elle est moins concurrentielle pour les jeunes plantules. Le nombre de jours disponibles pour sursemmer est également non limitant. Il doit cependant être réalisé avant fin septembre pour ne pas faire risquer le gel aux plantules de Trèfle qui doivent avoir 3 feuilles vraies (soit 9 au total).

La végétation doit être rase avec une hauteur inférieure à 5 cm. Cela nécessite le passage du broyeur ou le pâturage des animaux. Cette année, le risque sont les herbes sèches dont il faudra se débarrasser. Si elles sont hautes un broyage, les animaux et la herse feront le reste.

Le sursemis nécessite également la présence d'espaces vides pour la germination de la graine et le développement de la jeune plantule. L'ouverture du sol se réalise par une herse afin de créer des espaces vides.

Du fait de la petite taille des graines fourragères, l'implantation se fera dans le 1^{er} centimètre du sol. Il est possible d'utiliser un semoir spécifique ou le semoir à céréales en prenant la précaution de relever les socs ou repousser les descentes afin de réaliser un semis à la volée.

La dose de semis en bonnes conditions est de 20 à 25 kg/Ha et 25 à 30 kg/Ha en sols très humides.

Il est impératif d'appuyer le semis avec un rouleau type cultipacker, crosskill ou cambridge pour une bonne efficacité.

Afin de favoriser la nouvelle flore, il est conseillé de ne pas fertiliser l'année du semis (tant que la jeune flore n'est pas visible).

Le choix des espèces est également gage de réussite. Préférer les espèces rapides d'installation :

- ⇒ Pâturage : Ray grass anglais et trèfles blancs et pourquoi ne pas essayer dans ces périodes sèches des plantes plus adaptées au manque d'eau... Au pâturage la Chicorée peut faire son entrée sous conditions :
 - Que la parcelle ne soit jamais fauchée
 - Que la parcelle puisse être pâturée tous les 15 jours
 - Pouvoir surexploiter la chicorée
 - Maximum 1,5 à 2 kg/Ha

- ⇒ Fauche : Ray grass hybride et trèfles violets

- ⇒ Pâturage ou fauche : en sursemis d'automne on peut cependant tenter des espèces plus longue d'implantation de type dactyle ou féтуque mais toujours en mélange avec des RGA-TB ou des RGH –TV.

Pérenniser la rénovation : Toutes ces actions porteront leurs fruits sur le long terme à condition d'avoir bien pris conscience des origines de la dégradation qui a motivé la rénovation ; attention donc à ne pas retomber dans les mêmes travers : une bonne exploitation des prairies permet d'obtenir une productivité intéressante et de maintenir la qualité de la flore ; chargement, fumure, entretien... : l'herbe, cela se cultive.



Chambre d'agriculture	Aisne	Leborgne Gaëten	06 18 51 01 54
	Oise	Récopé Christelle	06 73 74 33 61
	Somme	Leroy Claire	06 86 37 56 68
	Nord	De Wilde Quentin	06 42 59 01 11
	Pas de Calais	Pruvost Olivier	06 85 08 60 45
Oxygen Conseil Elevage	Pas de Calais	Hennebelle Dany	06 71 18 94 89
Avenir Conseil Elevage	Nord	Gruener Sophie	06 84 95 94 39
	Picardie	Lejeune Raphaël	06 85 50 81 91